

DE'CE'DE'S :

A Daillebout, comté de Warwick, le 5 du courant, Dame MARIANNE CERRE, veuve de feu l'honorable P. L. PANET, en son vivant un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour le District de Montréal ;

A Varennes, le 10, généralement regrettée, Dame Marie HUEF DULUDE, veuve de feu Gaspard MASSUE, écuyer, âgée de 77 ans ;

Au même lieu, le même jour, Paul LUSSIER, fils, écuyer, Avocat, âgé d'environ 36 ans ;

A la Malbaie, le même jour, à l'âge de 85 ans, généralement regrettée, Me NAIRNE, veuve de feu le colonel Nairne, concessionnaire primitif de la seigneurie de Malbaie ;

A Montréal, le 16, George Henry MONK, écuyer, de la Mascouche ;

A la Rivière Ouelle, le 18, François LETELLIER, écuyer, N. P. ;

A Lanoraye, le même jour, Dame Geneviève POITRAS, veuve de feu Mr. Jean BEZEAU, et mère de Messire BEZEAU, Curé de la paroisse ;

A Québec, le 23, à l'âge de 65 ans, Pierre Edouard DESBARBARS, écuyer, Imprimeur des lois pour Sa Majesté, Assistant greffier de la Chambre d'Assemblée, Lieutenant Colonel de milice et Juge de paix pour le district de Québec ;

A Montréal, le 24, Dame Josephthe CÛROT, épouse de Louis GUY, écuyer, âgée de 50 ans :

“ Le Ciel nous l'a ravie !—un souvenir nous reste,

“ Celui de ses vertus :

“ C'est le parfum du soir, l'odeur pure et céleste

“ De la fleur qui n'est plus.”

 ERRATA.

Dans le dernier numéro, article *RELATION*, &c., page 134, ligne 6e, lisez, “négligence volontaire ;” et page 138, ligne 20e, pour “environ 30,” lisez, “environ 300.”